

Séance du 17 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 17 février 2026 à 19h00 - les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de réunion de la CCBI à Le Palais, sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN.

• MEMBRES PRESENTS

- Collège des élus : Jean-Luc GUENNEC, Tibault GROLLEMUND, Ronan JUHEL, Valérie LE BIHAN, Hélène JUGEAU, Dominique ROUSSELOT, Marie THUILLIER.
- Collège des professionnels : Pierre-Paul AUBERTIN, Fanny BOQUILLET, Marianne LE POETVIN, François DESARD, Pierre REBOUR, Nicole LENOBLE, Stéphane MAUGER,
- Collège des personnalités qualifiées : Cathy DUPARC, suppléante de Pierrick PAINVIN.

• MEMBRES REPRESENTES

- Collège des élus : Vanina CHAMBRIER donne pouvoir à Marie THUILLIER
- Collège des professionnels :
- Collège des personnalités qualifiées : Régina DUTACQ donne pouvoir à Hélène JUGEAU,

• MEMBRES ABSENTS

- Collège des élus : Noémie SOULIER, Guillaume CHATELAIN, Soizic LUCAS,
- Collège des professionnels : Dominique MICHAUD,
- Collège des personnalités qualifiées :

Également présents : J. FROGER – Directeur de l'office de tourisme
C. BEVAND – Responsable accueil, communication et développement G.
PAILLET – Responsable administrative, partenariats et qualité

Nombre de conseillers

> en exercice : 21

> présents : 15

> votants : 17

Date de convocation :

le 10 février 2026

Délibération n° 2026-02-17-006 Ressources humaines : État prévisionnel des effectifs 2026

Vu les statuts de l'Établissement Public Industriel et Commercial de l'Office de Tourisme de Belle Ile, tel qu'approuvés par la délibération 26_014_B2 du Conseil Communautaire du 27/01/2026 ;

Vu la convention collective nationale des offices de tourisme ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens liant l'Établissement Public Industriel et Commercial de l'Office de Tourisme de Belle Ile et la Communauté de Communes 2020-2024, prorogée par avenant sur l'année 2025 ;

L'état prévisionnel des effectifs 2026 prévoit un effectif de 10 personnes pour 10 postes soit 7,98 équivalents temps pleins, selon le tableau des effectifs suivant :

Statut au 31 décembre 2025	Intitulé	indice	Contrat	Dates entrée/sortie
1. Cadre de la fonction publique	Directeur		Mise à disposition à temps partiel	Novembre 2022
2. Cadre	Responsable conseil en séjour, communication et développement	3-1	CDI à temps complet	Octobre 2023
3. Cadre	Responsable administratif, partenariats et qualité	3-1	CDI à temps complet	Octobre 2000
4. Agent de maitrise	Community manager et conseiller en séjour	2-1	CDI à temps complet	Janvier 2002
5. Agent de maitrise	Chargé de communication et conseiller en séjour	2-1	CDI à temps complet	Avril 2025
6. Employé	Conseiller en séjour	1-3	CDI à temps complet	Juillet 2024
7. Employé	Conseiller en séjour, chargé des relations partenaires	1-3	CDI à temps partiel 90%	Mi-mars 2025

8. Employé	Conseiller en séjour	1-2	CDI à temps complet	Envoyé en préfecture le 25/02/2026 Reçu en préfecture le 25/02/2026 Publié le 25/02/2026 ID : 056-878114107-20260217-20260217006-DE
9. Employé	Conseiller en séjour	1-2	CDD Saisonnier temps complet	Avril à octobre 2026
10. Employé	Conseiller en séjour	1-2	CDD Saisonnier temps complet	Avril à septembre 2026

Décision du Comité de Direction :

Le comité de direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'état prévisionnel des effectifs 2026 de l'office de tourisme, et autorise le directeur à transmettre le dit état des effectifs à la communauté de communes pour approbation.

Fait à Le Palais, le 17 février 2026

Pierre-Paul AUBERTIN

**Président du Comité de Direction de l'EPIC
Office de Tourisme de Belle-Ile-en-Mer**

